

## AVIS AU PUBLIC

### **PROJET D'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DES BOUES DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES MAERA**

*Communes d'Assas, Castelnau-Le-Lez, Castries, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Pérols, Prades-Le-Lez, Saint-Jean-de-Vedas, Vendargues, Mauguio-Carnon, Palavas-Les-Flots, Saint-Aunès et Teyran*

### **CONCERTATION PREALABLE**

#### **Objet de la concertation :**

Dans la continuité des travaux de modernisation de la station de traitement des eaux usées Maera, la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole porte le projet d'évolution du traitement des boues de la station, vers un traitement plus optimisé associé à une valorisation énergétique poussée. La concertation préalable concerne ce projet d'unité de valorisation énergétique des boues d'épuration sur le site de Maera.

#### **Initiative de la concertation :**

Au regard des enjeux de ce projet, soumis à évaluation environnementale, la Régie a décidé de lancer une concertation préalable à sa réalisation dans le cadre des articles R. 121-19 et L. 121-16 du Code de l'Environnement. Outre d'expliquer le projet et de recueillir les avis des participants, cette concertation préalable aura pour objectif de consulter le public sur des thématiques spécifiques.

#### **Durée et modalités de la concertation :**

La concertation aura lieu pendant un mois, **du vendredi 3 mars au dimanche 2 avril 2023 inclus**.

Durant cette période, **le dossier soumis à la concertation sera mis à la disposition du public** sur le site internet de la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée (<http://regiedeseaux.montpellier3m.fr/>) ainsi qu'en format papier aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat des mairies de Lattes, Montpellier, Pérols, Mauguio (mairie annexe de Carnon) et à l'accueil usagers de la Régie des eaux (50, place Zeus - Montpellier).

Le public pourra transmettre ses observations par l'intermédiaire des registres papier mis à disposition dans les lieux cités ci-avant ou par voie électronique via un formulaire disponible sur le site internet de la Régie des Eaux.

#### **Plusieurs temps d'échanges avec le public auront lieu :**

- **Un forum participatif de lancement le mardi 7 mars à 18h30 à l'espace Lattara** (place Jean de Lattre de Tassigny – 34970 LATTES)
- **Des ateliers thématiques à destination des riverains du site Maera sur invitation**
- **Une réunion publique de clôture le vendredi 31 mars à 18h30 à l'espace Lattara** (place Jean de Lattre de Tassigny – 34970 LATTES)

Le bilan de la concertation préalable et les mesures jugées nécessaires pour en tirer les enseignements seront publiés sur le site internet de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole.

*Les informations relatives aux modalités de la concertation (lieux des réunions,...) seront mises à jour sur le site internet de la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole.*